

Conférence franco-germano-suisse du Rhin-Supérieur

Coordonnées

Secrétariat commun
Rehfusplatz 11
D – 77694 KEHL (ALLEMAGNE)
Téléphone : 00 49 7851 9349-0
E-mail : info@conference-rhin-sup.org
[Formulaire de contact](#)
<http://www.conference-rhin-sup.org>

Personnes responsables

Elisabeth ACKERMANN, Présidente, Présidente du Conseil d'Etat du canton de Bâle-Ville
Chacune des trois délégations dispose de manière permanente d'un représentant au Secrétariat commun.

Katharina HAMBURGER, Secrétaire de la délégation suisse
Téléphone : 00 49 07851 – 9349-40
E-mail : info@oberrheinkonferenz.ch
Johann CAHUEAU, Secrétaire de la délégation allemande
Téléphone : 00 49 07851 – 9349-20
E-mail : info@oberrheinkonferenz.de
Marc MACKOWIAK, Secrétaire de la délégation française
Téléphone : 00 49 07851 – 9349-30
E-mail: info@oberrheinkonferenz.org

Personnes contact :

Christine REEB
Téléphone : 00 49 07851 – 9349-0
E-mail: info@oberrheinkonferenz.org

Nature et statut de l'organisme :

Organisation de coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin Supérieur.

Public visé

Acteurs publics de collectivités de la coopération transfrontalière.

Objectifs et activités de l'organisme :

Organe de concertation et de proposition en matière de coopération transfrontalière au niveau régional.

Elle opère dans les domaines suivants : Education-formation, Sport, Entraide en cas de catastrophe, Jeunesse, Santé, Environnement, Culture, Aménagement du territoire, Agriculture, Economie, Statistiques, Transport

Ses missions sont :

- Préparation de séances plénières ainsi que suivi et mise en oeuvre des résolutions de la conférence
- Contribuer à résoudre les difficultés en assurant une liaison étroite entre les délégations et la commission intergouvernementale franco-germano-suisse
- Etablir un contact régulier entre la Conférence et les autres structures participant à la coopération transfrontalière
- Mission générale d'information.
- Sources de [financements de projets transfrontaliers](#)

Objectifs et activités en matière de coopération européenne :

La coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur a une structure pyramidale :
La Commission Intergouvernementale franco-germano-suisse est un organe qui lie les gouvernements des trois pays à travers leurs ministères des affaires étrangères respectifs :

La Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur lie les services gouvernementaux et administratifs allemands des Länder du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat, des cantons suisses de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, d'Argovie, du Jura et de Soleure, ainsi que les services de l'État français et les collectivités territoriales alsaciennes – la Collectivité européenne d'Alsace – CeA et Conseil régional Grand Est.

La Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur dispose des instances suivantes :
Le Comité directeur, le Secrétariat Commun de la Conférence du Rhin supérieur, le Comité de coordination et 12 groupes de travail avec 35 groupes d'experts.

La Commission intergouvernementale est le relais de la Conférence du Rhin supérieur auprès des gouvernements respectifs.

Mise à jour : mars 2021

Source de mise à jour : <https://www.conference-rhin-sup.org/fr/>

Mots-clefs :